

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

OBJET :**Mise à jour du tableau
des effectifs
Création de poste****N° 1 / 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/02/2025

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel**Absent(s) ayant donné procuration :** Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur NOIROT Michel, Madame VIVES Marie-Christine à Madame FOUASSE Bénédicte, Madame ADROVER Isabelle à Monsieur GERARDIN Nicolas, Monsieur CODOGNO Jean-Michel à Monsieur CASTEL Roger, Monsieur OLIVIERI Paul à Monsieur POURRET Jean-Michel**Absent(s) :** Monsieur VINCENT Alain, Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques, Madame RUSSEL Delphine**Secrétaire de séance :** Madame VIAENE Nathalie

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois afin de permettre une création de poste, au titre de l'année 2025, pour tenir compte des missions assurées.

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'assistante de gestion comptable et des ressources humaines.

Vu le tableau des emplois au 01 décembre 2024,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

➤ A compter du 15 mars 2025 :

- La création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet pour effectuer les missions d'assistante comptable et des ressources humaines,

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création d'un emploi repris ci-dessus, au 15 mars 2025,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nicolas GERARDIN



Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le **24 FEV. 2025**
- de la publication le **24 FEV. 2025**



ANNEXE DE LA DELIBERATION N

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES ou CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	TOTAL POSTES au 15/03/25	DONT TC	DONT TNC	POSTES POURVUS au 15/03/25	TOTAL POSTES DISPONIBLES au 15/03/25
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché principal	A	1	1		1	0
Rédacteur	B	1	1		0	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		0	1
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe	C	3	3		2	1
Adjoint administratif	C	1	1		0	1
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1		1	0
Agent de maîtrise principal	C	1	1		0	1
Agent de maîtrise	C	1	1		1	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	3		2	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	4	4	1 à 29h	3 Dont 1 à 29h	1
Adjoint technique	C	5	4	1 à 20h	4 TC	1 TNC
FILIERE CULTURELLE						
Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	C	2	2		2	0
FILIERE SOCIALE						
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		2	0
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	2	2		1	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier-chef principal	C	3	2		2	1
Gardien-Brigadier	C	1	1		0	1
TOTAL		31	29	2	21	10